

Site Natura 2000

Vallée de l'Almache en amont de Gembes

BE35042



Carte d'identité

Superficie	1283,68 ha	Directions du DNF	Dinant, Neufchâteau
Communes concernées	Bièvre, Daverdisse, Gedinne	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

Description du site

Le site se situe en Ardenne occidentale entre les agglomérations de Malvoisin et de Carlsbourg. Il englobe le Gros Bois de Bièvre, Franc Quartier, Grinchî, le Bois de la Rée et Rancenne et les réserves naturelles de Roda et de Graide ainsi que les zones d'action du projet LIFE "Papillons". Le site, traversé par les ruisseaux de la Rancenne, d'Herbois, de Graide et leurs affluents, se compose de divers habitats comme les forêts alluviales, les chênaies humides, les forêts de résineux, les prairies humides à végétation haute et à bistorte, les prairies maigres, etc. Ces milieux abritent de nombreuses populations de papillon cuivré de la bistorte, quelques couples de pie-grièche écorcheur et de bondrée apivore ainsi qu'un couple de milan royal. Dans les fonds de vallée se trouvent différents habitats forestiers typiques de milieux humides notamment sur tourbe tels que la boulaie tourbeuse, la chênaie pédonculée à bouleau et la chênaie-charmaie. Une grande hêtraie abrite la cigogne noire et les pics noir et mar. Les cours d'eau accueillent, quant à eux, le chabot, le castor et la lamproie.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Hêtraie à luzule

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à luzule (UG 8)	435
Forêts alluviales* (UG 7)	14
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	9,80
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	7,80
Végétation des eaux courantes (UG 1)	7,30
Chênaies-charmaies (UG 8)	6
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	3
Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1)	1,60
Végétation des plans d'eau pauvre en éléments nutritifs (UG 1)	1,60
Landes sèches (UG 2)	0,28
Pelouses à nard* (UG 2)	0,10

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Cuivré de la bistorte



Pic mar

Oiseaux

Bondrée apivore
Cigogne noire
Grande Aigrette
Milan royal
Pic mar
Pic noir
Pie-grièche écorcheur
Pie-grièche grise

Mammifères

Castor d'Europe
Loutre d'Europe

Amphibiens

Triton crêté

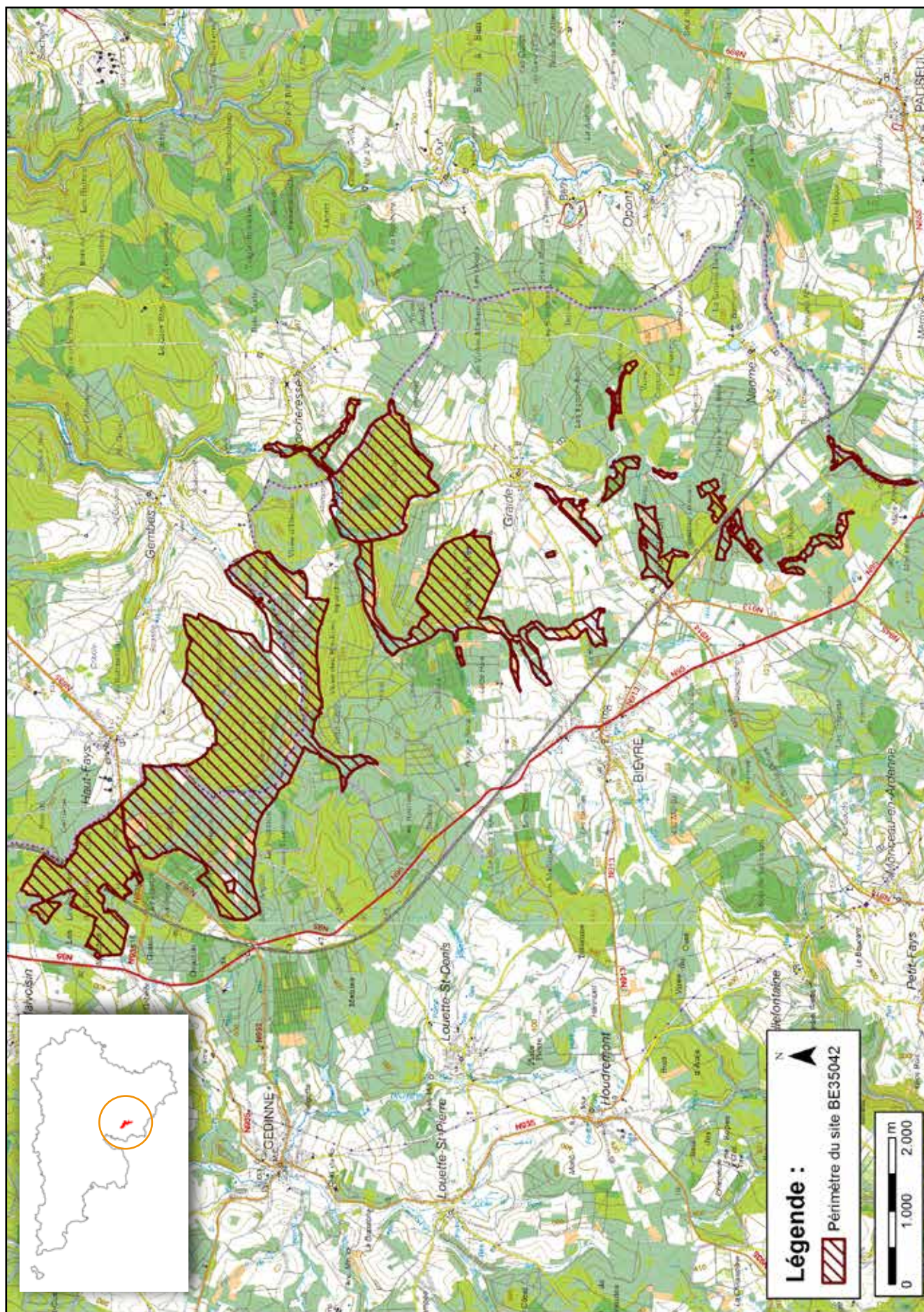
Insectes

Cuivré de la bistorte

Poissons

Chabot
Lamproie de Planer

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:
 Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires:
 Département de la Nature et des Forêts (DNF):
 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
 Source des données : M.B. du 05/07/2017